



Morges et Romande Energie inaugurent deux centrales de petite hydraulique

Inaugurées à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, les deux petites centrales hydroélectriques de La Rise et de Haute-Pierre turbinent les eaux potables appartenant à la ville de Morges. Installées par Romande Energie et la ville de Morges, ces deux installations produiront ensemble 475'000 kilowattheures par année, correspondant à la consommation d'électricité annuelle moyenne de 130 ménages.

Morges, le 21 mars 2012

Aujourd'hui, les opportunités de construire de nouveaux barrages ou de grandes centrales au fil de l'eau sont rares. Les technologies les plus modernes sont donc utilisées afin d'optimiser le rendement des petites installations hydroélectriques. C'est le cas de La Rise et de Haute-Pierre. En remplaçant les anciennes turbines par de nouvelles, plus performantes, la puissance des installations a plus que doublé. Alors que les anciennes turbines, installées en 1994, permettaient de produire de l'électricité pour 64 ménages, l'intégration de cette nouvelle technologie permet désormais de fournir de l'électricité pour 130 ménages.

Les deux petites centrales sont installées sur le réseau d'eau potable de la commune de Morges. Elles ne perturbent donc pas du tout l'écosystème aquatique. Cette eau circulant en circuit fermé, il n'existe aucun risque de dégradation de sa qualité. Restituée au réseau, l'eau est donc ensuite consommée par les Morgiens.

Engagement pour une production d'électricité responsable

Représentant un investissement total de 1,2 million de francs, ce projet a été cofinancé par la ville de Morges et par Romande Energie. Si les anciennes installations jouissent d'un subventionnement, la part supplémentaire d'électricité produite ne bénéficie pas, à ce stade, du programme fédéral de promotion du développement de la production reposant sur les nouvelles énergies renouvelables (rétribution à prix coûtant). Cette absence de soutien financier n'a pas arrêté les partenaires, tous deux soucieux de contribuer à l'essor de technologies de production respectueuses de l'environnement.

Ce projet va dans le sens de la politique énergétique concrète inscrite dans la vision de développement durable de la ville de Morges, Cité de l'énergie. Cette volonté a d'ailleurs été adoptée par la Municipalité de Morges dans le cadre de son Agenda 21.

Pour Romande Energie, ce projet s'inscrit dans une double démarche. D'une part, il s'agit pour l'entreprise de favoriser les partenariats avec les pouvoirs publics. D'autre part, elle a pour objectif de produire d'ici 2025 près de 300 millions de kilowattheures d'électricité grâce aux nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, géothermie et petite hydraulique).

Contacts

Romande Energie

Karin Devalte
Responsable de la Communication
Rue de Lausanne 53
1110 Morges

Tél. fixe : 021 802 95 67
Mobile 079 386 47 67
Courriel : karin.devalte@romande-energie.ch

Site internet : www.romande-energie.ch

Commune de Morges

Véronique Chaignat
Chargée de communication
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1110 Morges

Tél. fixe : 021 804 96 92
Courriel : veronique.chaignat@morges.ch

Site internet : www.morges.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct près de 300'000 clients finaux (représentant une population de plus de 500'000 personnes) répartis sur plus de 300 communes dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'électricité. Les priorités du Groupe : offrir à ses clients des prestations de haute qualité et leur garantir un approvisionnement en électricité fiable, durable et compétitif; développer sa production propre en investissant essentiellement dans les nouvelles énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch

La commune de Morges en bref

La Venoge à l'est, l'Aubonne à l'ouest, le lac Léman au sud et le pied du Jura au nord définissent les limites naturelles de la région morgienne; avec celles de Rolle et d'Aubonne, unies dorénavant dans le nouveau district de Morges. A l'instar d'autres villes du canton, Morges a dû accepter une croissance rapide liée à la haute conjoncture. Sa population atteint aujourd'hui près de 15'000 habitants, dont environ 30 % de population étrangère venant d'une nonantaine de pays.

Dans le même temps, elle a défini avec clarté sa vocation et celle de sa région. Pour garder son originalité face à l'expansion lausannoise, Morges veut être le noyau urbain d'une contrée agricole et viticole comptant de nombreuses communes. Elle veut rester une ville attractive et dynamique sur le plan économique et continuer de jouer son rôle centre.

Pour plus d'informations sur la commune de Morges, rendez-vous sur www.morges.ch